

ALGERIE TELECOM EPE – SPA RCN°02B18083
Capital social de 115.000.000.000 de DA
Siège sociale RN N°05, Cinq maisons, Mohammedia – 16200-Alger

Direction Opérationnelle d'Ain-Temouchent
Sous-direction Technique Opérationnelle
Département réseau d'accès

Réf : AT/DO 46/SDTO/DRA/CRU / 38 / 2024

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise
ABDI DJOUDI

RUR SERIANI MOHAMED N°13 CITE BENAMARA WILAYA BISKRA

Objet : Mise en demeure N°01.

Projet : Travaux de raccordement final des clients FTTH.

Site : CMP EL AMRIA + ZONE.

- Vu le contrat à commande d'adhésion N°33 du 08/08/2023 ; ayant l'objet Travaux de raccordement final des clients en fibre optique et en cuivre.
- Vu le bon de commande N°2400001 du 11/02/2024.
- Vu l'ordre de service N°11 DU 27/02/2024 de démarrage des travaux notifié le 07/05/2024.
- Vu le PV d'ouverture de chantier le 07/05/2024
- Vu l'article 05 du contrat 33 du 08/08/2023 alinéa 5-1 relatif à l'engagement du cocontractant.
- Vu l'article 12 relatif à Délai d'exécution de la commande.
- Vu le rapport envoyer par Email du directeur CMP EL AMRIA pour les absences répétitives depuis le 26/06/2024.
- Vu les moyens humains et matériel annexé au contrat N°01 33 du 08/08/2023.

De ce qui procède :

L'Entreprise **ABDI DJOUDI** représenté par son gérant est mise en demeure **dans un délai de 08 jours** à compter de la date de la publication de ladite mise en demeure sur le site WEB d'Algérie télécom et avec les voies règlementaires.

- Renforcez les Travaux de raccordement des client FTTH par les moyens declares sur vos engagements.
- Finaliser les travaux dans les délais contractuels.

Faute de quoi, Algérie télécom se réserve le droit de prendre toutes les mesures administratives et règlementaires à l'encontre de l'entreprise.



Ain Temouchent, le 10 JUIL 2024
ALGERIE TELECOM DOT 46
Directeur Opérationnel
Signé:  A Djilali